



NOUVELLE LAKE

Noël de paix, Noël d'amour

A l'instar des enfants, c'est avec impatience que nous attendons Noël, ce temps de fête, de partage, de rêve.

Alors tout comme eux, n'arrêtons pas d'y croire, n'arrêtons surtout pas de faire des vœux. N'arrêtons pas d'espérer la paix sur terre, la paix en Israël/Palestine, en Iran/Irak, au Liban, en Haïti. La liste, hélas, est très longue.

Pour un Noël et une nouvelle année d'espoir, d'amour, de solidarité et de paix, donnons-nous la main, redevenons humains, daignons regarder l'autre en face et l'accepter.

Nathalie TAILLEFER

Que 2007 soit l'année de la tolérance et du pardon !

Joyeuses fêtes à toutes et à tous.

"La comtesse" a fait le plein



Le samedi 14 octobre, la salle des Variétés à Vaires était quasiment comble, environ 200 personnes, pour applaudir la compagnie théâtrale des Cinq Pignons. Celle-ci présentait une pièce de boulevard : "La comtesse vient dîner ce soir". Sur les sièges confortables des Variétés toutes les générations étaient représentées ainsi que la Mairie en la

personne de Danièle Querci.

Un spectacle empreint de joie et de bonne humeur.

Patricia Haubé, qui a écrit cette pièce, réside dans notre département et tient le rôle de Mme de Chassegnac. Depuis décembre 2004, la pièce est jouée environ deux fois par mois, preuve de sa qualité. Véritable moment de détente, elle permet à chacun d'oublier le ronron et les tracas du quotidien.

La renommée de la compagnie des Cinq Pignons, n'est plus à faire dans la région. Cette troupe qui œuvre depuis une trentaine d'années n'a d'amateur que le nom tant le professionnalisme transparaît dans chaque scène. Basée à Lagny sur Marne, elle est constituée de 80 membres actifs et présidée par M. Beaufiles. Elle a été créée par M. et Mme Gisson.

Cette troupe a une particularité : elle sait mettre son talent au service des autres. Après avoir reversé les bénéfices de sa première représentation aux malades de Parkinson, la compagnie des Cinq Pignons a décidé de venir en aide cette fois aux paysans haïtiens. En effet, la totalité de la recette a été remise à notre association Désir d'Haïti, présidée par Christiane Esteves.

Au nom de nos amis haïtiens et de tous les membres de l'association, nous adressons nos plus sincères remerciements à cette troupe aussi talentueuse que généreuse.

"La comtesse" a fait le plein	1
Les paysans en quête de reconnaissance	2
Rencontre avec Monsieur l'Ambassadeur d'Haïti	2
La transformation des fruits	3
Repas haïtien à Vraux près de Chalons en Champagne	3
Haïti partenaire pilote pour l'Europe.....	4
Elections aux collectivités locales	4
Bloc-note.....	4

Les paysans en quête de reconnaissance

Délaissés, voire méprisés par le pouvoir depuis l'indépendance en 1804, les paysans haïtiens traversent une crise profonde. Depuis quelques années, ils tentent de s'unir pour porter leurs revendications jusqu'au sommet de l'Etat. A leurs yeux, l'élection de René Préal à la présidence de la République en février dernier constitue une chance à ne pas manquer.

Riz, café, haricots, choux, arbres fruitiers, ... Les paysans exploitent leurs minuscules parcelles, méticuleusement ordonnées, avec pratiquement les mêmes moyens qu'en 1804. Comme si dans les campagnes haïtiennes, le temps s'était figé. "Ici on manque de tout", fait remarquer un des agriculteurs des Palmes. Son visage émacié, ses gestes secs, trahissent la dureté du travail et ses conditions de vie. "Nos parcelles ne sont pas irriguées, nous n'avons aucun engrais, aucun moyen technique pour augmenter nos rendements. Dans nos maisons il n'y a ni électricité ni eau courante. Comment faire vivre correctement mes sept enfants avec une exploitation d'à peine deux hectares répartis sur quatre parcelles de terre éloignées de dix à quinze minutes chacune ?" s'interroge-t-il.

D'autant qu'à tous ces problèmes s'ajoute celui de l'écoulement des récoltes. La zone des Palmes, qui s'étend entre 800 et 1 000 mètres d'altitude, est à quatre heures de marche de Petit Gonâve, la ville côtière la plus proche. Pour vendre leurs productions au marché, les paysans doivent affronter un chemin de terre, impraticable pour la majorité des véhicules, qui se transforme en une rivière de boue à la première pluie.

Depuis deux cents ans, le milieu urbain a choisi d'ignorer, voire d'opprimer le monde paysan. En Haïti, citadins et agriculteurs ont toujours évolué en parallèle, sans se regarder, sans même chercher à se comprendre. Après l'indépendance, les anciens esclaves ont cru pouvoir réaliser leur rêve : devenir propriétaire de leurs terres et les cultiver. Ils se sont donc retirés dans les montagnes, tandis qu'à Port au Prince une certaine bourgeoisie, essentiellement métisse et affranchie, a dirigé le pays méprisant ce peuple.

Vus de la capitale, les paysans étaient considérés comme des producteurs avant d'être des citoyens. Ils nourrissaient le pays et remplissaient les caisses de l'Etat grâce aux exportations de café. On envoyait des agronomes pour augmenter les rendements, mais les dirigeants du pays n'ont jamais pensé que les paysans pouvaient avoir besoin de médecins, de juges de policiers ou d'instituteurs.

La suppression des droits de douane sur les produits agricoles à partir du milieu des années 1980 symbolise à merveille la priorité accordée aux consommateurs urbains plutôt qu'aux producteurs ruraux. (Voir article ci-joint sur le cas emblématique du riz).

Depuis la chute des Duvalier en 1986, la parole s'est libérée dans les campagnes. Et peu à peu, l'idée fait son chemin : Haïti ne sortira pas de la crise tant que les autorités ne reconnaîtront pas les paysans comme des citoyens à part entière. D'autant qu'en dépit de l'exode rural, ils représentent

encore plus de 60 % de la population et peuplent la majeure partie du territoire. Conscient de l'ampleur du défi, le mouvement paysan tente donc de s'organiser pour enfin peser sur le débat public. Aux quatre coins du pays, des organisations paysannes se créent, se regroupent et font émerger des revendications. Depuis cinq à six ans, des milliers de mutuelles de solidarité et de banques communautaires se sont ainsi constituées. Il est clair qu'un crédit de quelques dizaines, voire quelques centaines d'euros, ne sortira pas les paysans de la pauvreté. En réalité, la micro finance est aussi un prétexte pour réunir des hommes et des femmes trop souvent isolés et faire passer des messages, sur la bonne gouvernance, la démocratie ou le respect des droits humains. Avec ces mutuelles, l'élaboration de structures capables de faire valoir les droits des paysans est possible. L'émergence progressive de ces organisations suscite un espoir immense chez les plus défavorisés.



Rizière dans l'Artibonite

Le cas emblématique du riz

Le cas du riz est sans doute le plus emblématique de cette politique désastreuse : en quelques mois les barrières douanières sur ce produit sont passées de 50 % à 3% ! Dans un premier temps, cette politique a porté ses fruits. Les importations de riz (en particulier du riz américain subventionné) ont explosé, passant de 15 000 tonnes au début des années 1980 à 350 000 en 2004. Et sur les marchés de Port au Prince, les prix ont chuté. Mais ces mesures ont lourdement affecté

les paysans : les riziculteurs locaux ne pouvant résister à cette baisse des prix ont du réorienter leurs productions. En 2002, Haïti ne produisait plus que 73 000 tonnes de riz, contre 124 000 en 1981. Pire, sur le long terme, cette politique a également échoué pour les habitants de Port au Prince. Après la baisse initiale, le retour de l'inflation et la manipulation des cours par un petit groupe d'importateurs, ont fait remonter les prix (+ 41 % entre 1996 et 1999 ; 85 % entre 1999 et 2003). Résultat, alors que dans le passé l'agriculture haïtienne était autosuffisante et subvenait aux besoins de sa population, le pays doit maintenant utiliser 80 % de ses recettes d'exportation pour l'importation de produits alimentaires. Ce qui a entraîné un énorme déficit de la balance commerciale. Le riz est même le premier produit agricole importé en valeur. Cette politique a porté un coup féroce à toute l'agriculture haïtienne : selon la Banque mondiale, ce secteur représentait 27 % du PIB en 2004 contre 35 % dix ans plutôt.

Rencontre avec Monsieur l'Ambassadeur d'Haïti



M Lionel C. Etienne

Lors des Journées de Solidarité Internationales qui se déroulaient à Brou les 16 et 17 septembre derniers, j'eus l'occasion de rencontrer, quelques instants, Monsieur Lionel C. Etienne, Ambassadeur d'Haïti à Paris. Le fait qu'un Ambassadeur se déplace pour rencontrer des élus locaux d'une petite ville de banlieue parisienne et une association comme Désir d'Haïti mérite quelques instants d'attention.

« Désir d'Haïti » entretient depuis quelques temps déjà une relation confiante avec cet homme qui cherche à développer son pays. Il a la conviction que les associations qu'elles soient de la diaspora haïtienne ou françaises ont un rôle à jouer dans cette direction.

Une demi-heure de discussion- aussi chaleureuse fut-elle- ne m'a pas permis de connaître Monsieur l'Ambassadeur d'Haïti. Par contre je peux témoigner de deux traits qui m'ont marqués :

- Le premier est sa grande culture et sa connaissance intime des sociétés des Caraïbes et des phénomènes migratoires.
- Le deuxième est son ouverture d'esprit qui l'engage à se tourner vers l'avenir plutôt que vers le passé. Moins que quiconque il ne méconnaît le passé d'Haïti et son développement chaotique. Le moment- pas plus en Haïti qu'ailleurs- n'est au repli identitaire, à la contemplation des moments héroïques du passé et à la racialisation des relations humaines qui ne peut conduire qu'à lever des peuples les uns contre les autres. Il faut, dès maintenant, travailler la complémentarité des énergies et rendre joyeusement contagieuse l'idée de fraternité universelle.

Le fait que nos deux nations participent à la même langue devrait contribuer à cette idée car comme le disait un jour Léopold Sédar Senghor : « La francophonie, c'est cet humanisme intégral qui se tisse autour de la terre : cette symbiose des « énergies dormantes » de tous les continents, de toutes les races, qui se réveillent à leur chaleur complémentaire ».

Gérard Aleton

La transformation des fruits

Fonhsud nous a envoyé ce rapport lié à la formation sur la transformation des fruits.



Cette activité s'est déroulée aux Cayes au Foyer Miséricorde où 17 participants étaient présents. Cette formation a permis de réaliser neuf types de produits : confiture d'ananas, de goyaves, d'abricots, de chadèques ou pamplemousses, gelée de goyaves, et liqueur de chadèques, confiture et liqueur de grenadia et beurre d'arachide.

Les participants, deux garçons et quinze femmes, sont sortis satisfaits et ont décidé de s'associer à ASSOHSUD afin de produire pour la commercialisation.

Les photos vous donneront une idée des méthodes de travail et de l'implication des participants.



Rapport financier : Compte tenu de l'inflation et de la dégradation de la monnaie locale, le coût de cette formation dépasse les prévisions. Mais l'essentiel pour FONHSUD est que ces participants puissent avoir actuellement une idée claire sur les méthodes permettant d'exploiter au maximum les fruits locaux.

Valérie LAMARE

Repas haïtien à Vraux près de Chalons en Champagne



Le dimanche 22 octobre dernier, Désir D'Haïti a reçu une quarantaine de personnes autour d'un repas haïtien, d'une vente artisanale et d'une mini-conférence sur notre action en Haïti.

Cette rencontre a été organisée par Mr et Mme Robin, parents adoptifs de deux garçons haïtiens récemment majeurs, qui résident dans ce petit village de Champagne.

Le samedi soir, le couple a hébergé trois membres de l'association, ce qui nous a permis de nous entretenir avec eux sur plusieurs points importants et parfois délicats mêlant les soucis de l'adoption et l'envie de connaître le pays d'origine de leurs enfants.

Le lendemain matin, le reste de l'équipe nous a rejoint pour les préparatifs et le service du repas.

L'accueil fut chaleureux, l'artisanat apprécié et les discussions animées.

Désir d'Haïti tient à remercier Françoise et Yves Robin pour leur gentillesse, leur générosité et leur démarche pour faire connaître Haïti.

Jocelyne Canard

Haïti partenaire pilote pour l'Europe

Le commissaire européen Louis Michel a l'issue d'une visite de 24 heures à Port-au-Prince a déclaré : « [Haïti] est le seul pays choisi comme partenaire pilote pour l'Europe. »

La Commission Européenne compte allouer 233 millions d'euros pour les cinq prochaines années. A la demande du gouvernement haïtien, ces fonds seront destinés au renforcement des infrastructures et à l'éducation. Par ailleurs, une prime de 60 millions d'euros pourrait être versé comme prime de bonne gouvernance, c'est-à-dire pour encourager le renforcement de l'état et la bonne gestion des finances publiques.

Dans le cadre du partenariat, la Commission Européenne va aider le gouvernement haïtien a organisé un forum sur la décentralisation au cours du premier trimestre 2007.

Frédéric LLANTE

Elections aux collectivités locales

Le 3 décembre, les 3,5 millions d'électeurs Haïtiens étaient appelés à élire leurs 1420 représentants locaux parmi 29 000 candidats en lice.

La sécurité des élections qui avait lieu dans un climat assez agité, était assurée par les forces de la Minustah et la police haïtienne.

Le Conseil Electoral Provisoire s'est gardé d'annoncer une date pour la proclamation des résultats du scrutin, ceux-ci étant déjà contestés par certains candidats et leurs partisans. La date de leur proclamation définitive n'est pas attendue avant janvier 2007.

Ces scrutins viennent compléter le processus électoral lancé en février avec les élections présidentielles et parlementaires.

Pour FONHSUD, l'enjeu de ces élections est le rétablissement des liens forts et une coopération renouvelée avec les nouveaux élus comme ils existaient jusqu'en 2000.

Frédéric LLANTE

Bloc-note

Départ de Jean Marcel

Le père Jean Marcel LOUIS co-fondateur de FONHSUD, en formation à Paris depuis 3 ans, a rejoint Haïti depuis Octobre. Il enseigne actuellement à l'Université des Cayes. Nous le remercions pour son soutien à Désir d'Haïti lors de son séjour et l'assurons de notre amitié.



Marché de Noël

La mairie de Courtry a organisé un Marché de Noël Solidaire à l'occasion de la *Semaine de la Solidarité Internationale* qui se déroulait du 13 au 18 novembre. Il s'agissait de la deuxième édition.

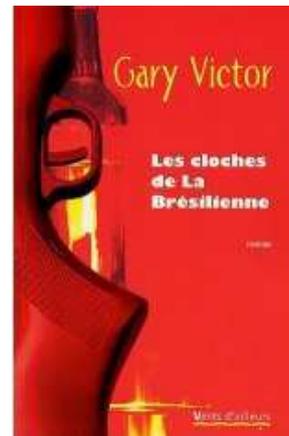
Cette manifestation était aussi l'occasion de sensibiliser les enfants des écoles à l'importance de l'eau ici et là-bas. Dans cette optique Désir d'Haïti a présenté un diaporama pour faire découvrir Haïti et des photos sur la réalisation de puits.

Les enfants très intéressés nous ont questionné sur la vie des Haïtiens de leur âge.



Les cloches de La Brésilienne

A la criminelle, on a toujours confié à l'inspecteur Azémar Dieuswalwe les enquêtes les plus farfelues. Il faut dire que



son goût immodéré pour la *tranpe*, ne le rend pas très fiable aux yeux de ses supérieurs. Mais jamais il n'aurait pensé qu'il serait envoyé dans ce bled perdu de La Brésilienne, au fin fond de la campagne haïtienne pour essayer de résoudre l'énigme de l'enlèvement du son des cloches de l'église. Les cloches sont bien là, mais elles ne sonnent plus. Seulement, du son de ces cloches dépend l'issue de la guerre terrible que se livrent le député et le maire... Alors, comment se

débrouiller quant on est une épave alcoolique et que l'on est aux prises avec un curé breton devenu insomniaque, une Dominicaine à la beauté torride qui vous tombe dans les bras alors qu'elle est convoitée par les deux plus hautes autorités du village, un pasteur prêt à tout pour accroître son pouvoir, une société secrète pas commode du tout.

Auteur : Gary Victor (l'un des romanciers haïtiens les plus lus dans son pays. Il a obtenu en 2003 le prix du Livre insulaire pour *A l'angle des rues parallèles* et en 2004 le prix RFO pour *Je sais quand Dieu vient se promener dans son jardin*.)

223 pages – chez Vents d'ailleurs (1 mars 2006)
ISBN: 2911412419

Nouvel Lakay est imprimé gracieusement par la société Dupligrific 5 allée des deux Châteaux – 77090 Bussy Saint Georges – 01 64 66 20 02
dupligrific@dupligrific.fr

BULLETIN D'ADHESION

NOM : _____

Prénoms : _____

Adresse : _____

Téléphone(s) : _____

Courriels : _____

J'adhère à l'association¹ 16 €

Je fais un don de¹ €

Ci-joint un chèque de €

Merci d'adresser votre chèque à l'ordre de Désir d'Haïti à :

Madame Cécile LIMOSIN

89 Avenue Gastellier - 77120 Coulommiers.

¹ :60% est déductible dans la limite de 20% du montant net imposable au-delà de 20%, l'excédent est reportable sur les 5 années suivantes.